Matthieu Chirez

Avocat Associé
mchirez@jpkarsenty.com

Langues

- Français
- Anglais

Formation

- Master Droit public des affaires – Paris Panthéon Sorbonne
- École de Formation professionnelle des Barreaux de la Cour d'appel de Paris

Associé au cabinet JP Karsenty depuis 2017, Matthieu Chirez est avocat depuis 2010.

Matthieu intervient principalement en droit pénal, droit pénal des affaires et en contentieux - notamment en matière de sécurité alimentaire et de risque industriel. Il intervient régulièrement auprès de la DGCCRF dans des dossiers en droit pénal de la consommation, que ce soit dans les phases précontentieuses, de négociations, ou judiciaires.

Il a également développé une expertise en droit viti-vinicole.

Matthieu intervient aussi bien pour la défense des mis en cause que pour les victimes, à tous les stades de la procédure et devant toutes les juridictions répressives.

Il a également été Secrétaire de la Conférence des avocats du Barreau de Paris, une institution bicentenaire qui élit tous les ans 12 avocats à l'issue d'un concours d'éloquence.

Matthieu collabore à la Revue REUSSIR VIGNE dans laquelle il tient la chronique « La minute droit ». Il enseigne également la procédure pénale à Sciences po Paris et forme les avocats en matière de défense pénale dans différents barreaux français.